



AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE

SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS

- Brèves économiques de Tunisie et de Libye- Semaine du 11 au 17 mai 2018

Tunisie

- *Rebond plus robuste de la croissance au premier trimestre 2018, à +2,5% en glissement annuel*
- *Publication du décret sur la simplification des autorisations relatives aux investissements*
- *Très légère baisse du taux de chômage en Tunisie, à 15,4% au premier trimestre 2018*
- *Organisation de l’Africa Blockchain Summit à Tunis le lundi 14 mai*
- *Lancement de l’appel d’offres international de pré-qualification pour la production de 1000 MW d’énergie renouvelable sous le régime des concessions*
- *Lancement du projet ELIFE*

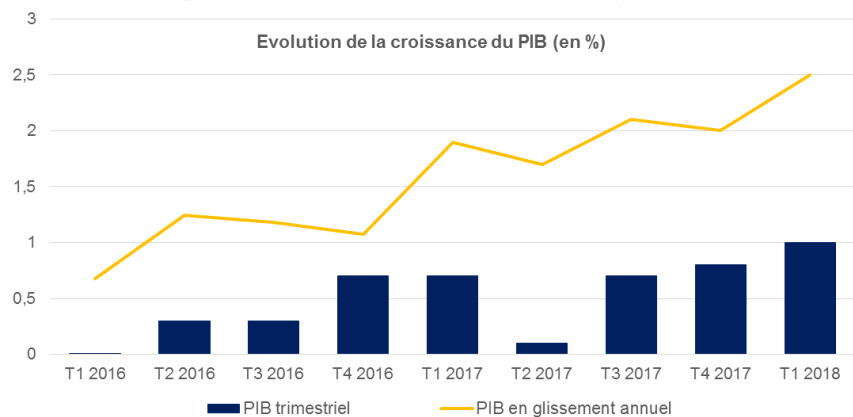
Libye

- *Rencontre entre la BCL et la Banque Mondiale à Tunis concernant le système financier libyen*

TUNISIE

- *Rebond plus robuste de la croissance au premier trimestre 2018, à +2,5% en glissement annuel*

Selon l’Institut national de la statistique (INS), le taux de croissance du PIB a atteint +2,5% au premier trimestre de l’année 2018 en glissement annuel (g.a.), donc par rapport au premier trimestre de 2017. La croissance trimestrielle (par rapport au dernier trimestre 2017) s’est élevée à 1%, un niveau record depuis 2015. La croissance du PIB en g.a. a été portée notamment par la bonne



performance des secteurs de l’agriculture et de la pêche (+11%), ainsi que celui des services marchands (+3%). *A contrario*, les industries non manufacturières continuent de peser négativement sur la croissance (-5%), en raison de la crise des industries extractives. On remarque également une amélioration de la robustesse de la croissance, soutenue notamment par une reprise des exportations et un frémissement de l’investissement.

- *Publication du décret sur la simplification des autorisations relatives aux investissements*

Le décret gouvernemental n° 2018-417, fixant la liste limitative des activités économiques soumises à autorisation et la liste des autorisations administratives pour la réalisation de projets d’investissements, a été publié vendredi 11 mai. Le décret énumère les huit secteurs soumis à autorisation, et précise les conditions et documents nécessaires, ainsi que les procédures et les délais de réponse préalables à chaque investissement dans ces secteurs. Désormais, le délai de réponse est fixé au maximum à 60 jours, et à 90 jours concernant la Banque centrale. Ce décret s’inscrit dans le cadre de la loi sur l’investissement, adoptée en septembre 2016, qui vise à libérer et à favoriser l’investissement dans certains secteurs. La publication de ce décret faisait partie des actions prioritaires préalables au décaissement d’un nouvel appui budgétaire de la Banque mondiale, de 500 MUSD, prévu pour fin juin.

- *Très légère baisse du taux de chômage en Tunisie, à 15,4% au premier trimestre 2018*

Selon l'Institut national de la statistique (INS), le taux de chômage s'est élevé à 15,4% de la population active tunisienne à l'issue du premier trimestre 2018 (635 000 chômeurs). Il a très légèrement baissé par rapport au dernier trimestre de 2017 (15,5%, 640 000 chômeurs) et se situe à un niveau globalement stable depuis 2014. On remarque notamment une diminution du taux de chômage pour les diplômés de l'enseignement supérieur (29,3%, soit - 0,5 pt par rapport au dernier trimestre).

- *Organisation de l'Africa Blockchain Summit à Tunis le lundi 14 mai*

La première édition de l'*Africa Blockchain Summit* s'est déroulée lundi 14 mai à Tunis. Elle a été organisée par la Banque centrale de Tunisie (BCT), l'entreprise Talan et le groupe Paris Europlace. Ce forum a réuni 600 participants et 30 intervenants de haut niveau, avec la participation notamment de plusieurs Banques centrales internationales et du Fond monétaire arabe, représenté par son Directeur général, Dr Abdulrahman Al Hamidy. Les intervenants ont mis en avant les différentes applications possibles de la nouvelle technologie *Blockchain* sur les circuits financiers et les échanges bancaires. Ils ont également souligné que l'utilisation de cette technologie pourrait permettre de renforcer l'inclusion financière (IF), notamment dans les pays africains (où l'IF demeure encore limitée). Par ailleurs, le forum a permis de récompenser les équipes de l'entreprise *Concensys* et de la BCT qui ont remporté l'*Hackaton*, organisé en parallèle du forum.

- *Lancement de l'appel d'offres international de pré-qualification pour la production de 1000 MW d'énergie renouvelable sous le régime des concessions*

Le ministère de l'Énergie, des mines et des énergies renouvelables a lancé vendredi 11 mai un appel d'offres international de pré-qualification pour la réalisation de projets éoliens et solaires d'une capacité totale de 1000 MW, dont le coût d'investissement total est estimé à 3 Mds TDN (1 Md EUR). Les projets solaires totalisent 500MW se répartissant comme suit : deux centrales de 50 MW (Tozeur et Sidi Bouzid), deux centrales de 100 MW (Kairouan, Gafsa) et enfin une centrale de 200 MW (Tataouine). Concernant l'énergie éolienne, la production sera répartie entre une centrale de 200 MW (Nabeul) et trois centrales de 100 MW (Kebili et site proposé par le promoteur). A noter que le régime des concessions porte sur des terrains fournis par l'Etat. Pour rappel, la Tunisie ambitionne d'inclure 30% d'ENR dans son mix énergétique d'ici 2030. Pour ce faire, l'Etat a déjà lancé un grand plan d'investissement public avec la construction de plusieurs centrales solaires (380 MW estimé à 750 M TND) et éoliennes (80 MW estimé à 300 M TND), opérées par la STEG. Enfin, le secteur de l'énergie a également été ouvert au secteur privé avec le lancement en novembre 2017 du premier tour de l'appel à projets sous le régime des autorisations permettant à des porteurs de projets locaux et internationaux de produire de l'énergie verte revendue à l'entreprise publique STEG en charge du transport et de la transmission du réseau.

- *Lancement du projet ELIFE*

Le projet ELIFE consiste en la construction de centres de formation en régions (Siliana, Béja, Le Kef, Jendouba, Kairouan, Kasserine, Sidi Bouzid, Gabès, Gafsa et Tozeur) afin d'assurer une formation professionnelle complémentaire et gratuite au profit de 25 000 diplômés des ISET (Instituts supérieurs d'enseignement technique – équivalent des IUT) au cours de la période 2018-2023. Ce projet mobilisera une enveloppe de 22,5 MTND (soit environ 7 M€), en application de l'accord-cadre signé entre le gouvernement tunisien et l'association française "Fondation Tunisie pour le développement ».

LIBYE

- *Rencontre entre la BCL et la Banque Mondiale à Tunis concernant le système financier libyen*

La Banque centrale de Libye (BCL) a rencontré vendredi 11 mai à Tunis le représentant de la Banque Mondiale, afin d'évoquer les réformes à conduire dans le secteur financier en Libye, ainsi que les différentes assistances techniques pouvant être mises en œuvre à terme. Les principaux axes mis en avant sont la refonte du cadre réglementaire du secteur, l'amélioration de la structure du système financier et le financement des PME dans le pays. Les discussions ont également porté sur les conditions de mises en œuvre de la finance islamique, avec laquelle toutes les banques libyennes doivent désormais être conformes.